le système à machine fixe n'est guère possible que lorsque la ligne est directe et ne dépasse pas trois ou quatre kilomètres. Dès que ces deux conditions ne sont plus remplies, il faut revenir, comme on l'a fait en Suisse, aux machines mobiles, en faisant emploi d'un rail central à crémaillère. Pour desservir le plateau de Fourvière, deux projets ont été proposés. Le premier, en plein air, aurait conduit de la place de la Brèche à Fourvière, avec un parcours de 263 mètres, mais, pour diverses considérations, il a été abandonné. Le second, souterrain, partirait du bas du Chemin-Neuf et aboutirait à l'angle nord-est de la terrasse de Fourvière. Son parcours serait de 257 mètres seulement. Il serait à double voie, et le train descendant, entraîné par le poids d'une bâche, pleine d'eau, remonterait le train ascendant. En outre, un frein automatique assurerait une sécurité aussi grande que celle offerte par les chemins de fer Suisses. Enfin, ce projet présente une économie sérieuse, car les frais d'établissement ne dépasseraient pas 700,000 francs.

Societé littéraire, Historique et archéologique de Lyon. — Seance du 6 mai 1891. — Présidence de M. Alexandre Poidebard. — M. Beauverie donne lecture d'une poésie, ayant pour titre: Les Œuvres et les jours. — M. l'abbé Relave communique une étude littéraire, intitulée: Les transformations du Romantisme dans Victor Hugo, de 1822 à 1828. — M. Léon Mayet donne lecture de propos humouristiques, intitulés: Les Petits côtés du bonheur. — M. Aug. Vettard termine la séance par la communication de plusieurs pièces de vers: La Transfusion du sang; Le Fou de la Croix-Rousse; Le Chant du gai savoir; Le Songe du juge d'instruction.

Séance du 20 mai 1891. — Présidence de M. Alexandre Poidebard. — M. le Président souhaite la bienvenue à M. Théodore Camus, membre nouvellement admis. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Ernest Pariset, qui sollicite le titre de membre titulaire. — Cette demande est accompagnée de l'envoi d'un volume, intitulé: Les Monuments historiques. Une Commission, composée de MM. Poidebard, Conil et Grillet, est chargée de l'examen de cette candidature. — M. Ernest Cuaz communique un chapitre de son Histoire du chiteau de Pont-d'Ain, intitulé: La Famille de Coligny. — M. Aimé Vingtrinier donne ensuite lecture d'un Essai d'un Folk-lore lyonnais. Mœurs, coutumes, langage, traditions, superstitions, contes et chansons populaires.